

CONSOMMATION EXCESSIF D'ALCOOL

Par Titicandy Postée le 01/04/2022 20:26

Est ce possible d'arrêter l'alcool sans passer par un sevrage dans un centre?

Mise en ligne le 04/04/2022

Bonjour,

Vous vous interrogez sur les manières de se détacher de l'alcool. Vous avez bien fait de vous rapprocher de notre service.

Il existe différentes façons de modifier ses consommations d'alcool, et différents outils pour y parvenir. Effectivement, l'admission dans un service d'addictologie n'est pas l'unique levier existant. Il est possible d'effectuer un sevrage en ambulatoire (c'est-à-dire que le soir, vous êtes chez vous), et par la suite, de bénéficier d'un accompagnement pour consolider l'arrêt.

Il existe notamment des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il s'agit d'une sorte de maison de santé spécialisée dans les conduites addictives, et proposant des suivis personnalisés à toute personne en demande d'une aide extérieure. Nous vous proposons quelques adresses à proximité de chez vous. Ce sont des centres gratuits et confidentiels.

Nous ne savons pas s'il s'agit d'un questionnement que vous avez pour vous-même ou un-e proche. Nous vous glissons en fin de réponse les articles de notre site internet consacrés à la démarche d'arrêt. Nous vous conseillons de les consulter, et de nous recontacter pour échanger autour de ce que vous traversez, de vos besoins, et d'éventuelles questions. Ce serait l'occasion de nourrir votre réflexion sur l'arrêt de l'alcool, et d'évoquer ce qui vous conviendrait le mieux.

Notre service est ouvert tous les jours sans exception, par téléphone au 0 800 23 13 13 entre 8h et 2h, ou par tchat.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- ANTENNE DU CSAPA ODYSSEE - (EX ANPAA 06)

6, rue de l'Isle
06600 ANTIBES

Tél : 04 93 34 34 88

Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/

Secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h (en journée continue), mercredi de 8h30 à 13h30

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h (en journée continue)

COVID -19 : Contact de septembre 2021 -Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée

CSAPA

6-14, avenue Reibaud
06600 ANTIBES

Tél : 04 93 33 26 82

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Substitution : Centre méthadone : délivrance sur place du lundi au vendredi de 9h à 13h

COVID -19 : Infos de juin 2022; l'équipe assure ses activités normalement dans le respect des gestes barrières -, l'équipe assure ses activités normalement dans le respect des gestes barrières -

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CSAPA ODYSSEE (EX:- ANPAA 06)

**37 boulevard Carabacel
Immeuble le Centralia
06000 NICE**

Tél : 04 93 62 62 10

Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h15, la structure est fermée le mercredi après midi.

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h15, la structure est fermée le mercredi après midi.

Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h15, la structure est fermée le mercredi après midi.

COVID -19 : Contact de septembre 2021 Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée

CSAPA ARCHET

151 route St Antoine Ginestière

Centre Hospitalier l'Archet II

06000 NICE

Tél : 04 92 03 62 32

Site web : www.chu-nice.fr

Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 15h

Accueil du public : du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

COVID -19 : Contact de juillet 2022 -Le service reçoit et suit les patients dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Diminuer ou arrêter ?
- Se préparer